

**DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE**

\*\*\*

**ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS**

\*\*\*

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

**SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

**OBJET :**

**DÉLÉGATION DE  
SERVICE PUBLIC POUR  
LA GESTION DU  
CENTRE DE LOISIRS  
SANS HÉBERGEMENT  
DE LA BERGUE -  
RAPPORT D'ACTIVITÉS  
2023**

**N° CC\_2024\_0087**

**Séance du : mercredi 26 juin 2024**

**Convocation du : 19 juin 2024**

**Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56**

**Président de séance : Gabriel DOUBLET**

**Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI**

**Membres présents :**

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Maryline BOUCHÉ, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Paul BOSLAND, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Alain LETESSIER, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI

**Représentés :**

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Christian AEBISCHER par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Michel BOUCHER par Pascal SAUGE, Robert BURGNIARD par Mylène SAILLET RAPHOZ, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Jean-Michel VOUILLOT par Anny MARTIN, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Maurice LAPERROUSAZ par Marie-Jeanne MILLERET, Julien BEAUCHOT par Sophie VILLARI

**Excusés :**

François LIERMIER, Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Daniel DE CHIARA

\*\*\*

Vu les compétences optionnelles définies dans les statuts d'Annemasse Agglo, et notamment la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion du centre de loisirs sans hébergement Pierre MARTIN, situé à La Bergue (CRANVES SALES),

Vu la convention de concession de service public conclue le 31 août 2022 avec la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie – F.O.L.74, pour la gestion du centre de loisirs sur la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2027,

Le rapport d'activités de l'année écoulée, produit par le délégataire, a été porté à connaissance de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) en date du 28 mai 2024, et ce conformément aux articles L1413-1 et 1413-3 du code général des collectivités locales.

Le rapport présente les projets développés durant l'année 2023 pour l'accueil des enfants chaque mercredi ainsi que durant toutes les vacances scolaires, soit 18 846 journées enfants d'accueil. La répartition des usagers du centre selon la commune d'origine et par tranches (8 tranches selon quotient familial) sont stables.

Le budget, avec 1 132 507 € de dépenses réalisées et une participation de 520 000 €, présente un résultat déficitaire de - 39 492 €. Celui-ci est pris en charge par le délégataire, conformément au contrat de DSP. Il s'explique essentiellement par une hausse de la masse salariale.

Les objectifs pédagogiques fixés pour 2023 ont été atteints avec la mise en place d'activités en lien avec les thématiques de l'environnement et de la citoyenneté, portées par une équipe stable et formée. Est souligné l'effort d'inclusion des enfants porteurs de handicap malgré la baisse de la participation de la CAF, et des enfants présentant un PAI pour le déjeuner (pas toujours acceptés dans toutes les structures comparables).

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport de la Fédération des Œuvres Laïques 74, délégataire pour la gestion du centre de loisirs de La Bergue, pour l'année 2023, tel que présenté en annexe.

Pour le président et par délégation,

Le secrétaire de séance,

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

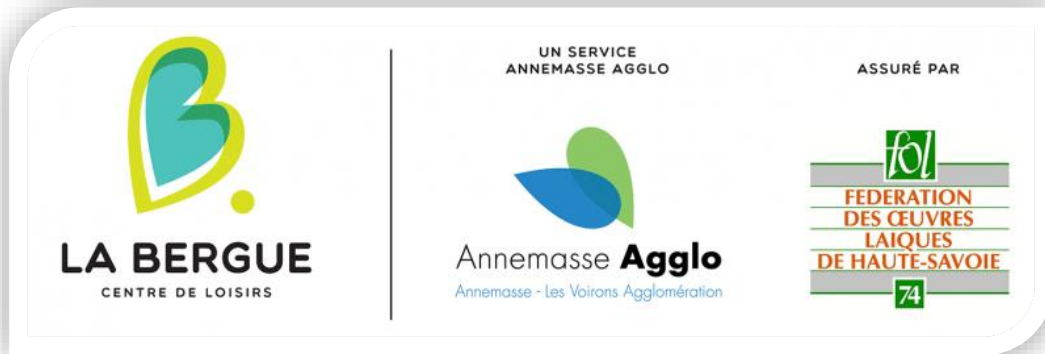
Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le 01/07/2024

S<sup>2</sup>LOW

ID : 074-200011773-20240628-CC\_2024\_0087-DE



# RAPPORT D'ACTIVITE

# Année 2023

## Table des matières

1)	Rapport moral.....	3
2)	Bilan d'activité .....	4
a)	Ouverture du centre de loisirs .....	4
b)	Capacité d'accueil.....	6
c)	Accessibilité .....	6
d)	Inscriptions .....	7
3)	Transport .....	7
a)	Mise en œuvre .....	7
b)	Encadrement .....	8
c)	Utilisation des transports en 2023 .....	8
d)	Horaires et lieux de passage du transport pour le centre. ....	9
e)	Localisation des arrêts de car sur carte .....	9
4)	Statistiques .....	10
f)	Quotients familiaux.....	10
g)	Lieux d'habitation .....	11
5)	Ouverture et surveillance du site :.....	13
h)	Ouverture et fermeture .....	13
i)	Surveillance du site .....	13
6)	L'alimentation .....	13
j)	Les repas : .....	13
k)	Les goûters.....	14
7)	<b>Bilan pédagogique</b> .....	14
l)	Les mercredis .....	14
m)	Le centre de loisirs des vacances scolaires .....	16
i.	Séjours accessoires.....	16
ii.	Veillées 2023 .....	16
iii.	Mini camps 2023 .....	17
iv.	Camps 2023 .....	17
8)	<b>Autres activités</b> .....	19
i.	La mini-ferme .....	19
ii.	Fête de la nature .....	19
iii.	Activités diverses .....	19
iv.	Les Semaines d'éducation à la lutte contre les discriminations et le racisme ....	20
9)	<b>Handicap et formation</b> .....	21
n)	L'accueil du public porteur de handicap .....	21
o)	La formation .....	22
v.	Les formations non professionnelles .....	22
vi.	Les formations professionnelles .....	22
10)	<b>Ressource humaine</b> .....	22



11)	<b>Divers accueils</b> .....	23
p)	La classe relais .....	23
q)	L'AVIJ .....	23
r)	L'accueil des scolaires .....	23
s)	Le corps européen de solidarité.....	24
12)	<b>Rapport technique 2023</b> .....	24
t)	Les piscines.....	24
13)	Rapport financier 2023.....	25
14)	Conclusion.....	27

## 1) Rapport moral

### **CENTRE AERE DE LA BERGUE – ANNEE 2023 BILAN MORAL – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

#### **Introduction**

Une année 2023, première année complète de cette nouvelle délégation de service public renouvelée en septembre 2022. Année qui a respecté les obligations de la DSP et qui conforte le projet éducatif mis en œuvre et confirme son investissement dans la formation des animateurs.

Avec un total de 18 846 journées enfants réalisées, l'année 2023 a accueilli sa plus grande fréquentation de l'accueil de loisirs depuis la création du centre.

#### **Un bilan pédagogique positif**

Pour l'année 2023 nous ne pouvons que conforter le bilan pédagogique présenté pour l'exercice précédent.

Les objectifs définis dans les priorités pédagogiques de la DSP sont atteints.

En poursuivant en parallèle de l'accueil de loisirs, l'accueil des classes, du dispositif de classe relais, de l'AVIJ les samedis ainsi que la formation, le centre de la Bergue s'inscrit pleinement comme acteur éducatif complémentaire sur le territoire d'Annemasse agglo.

#### **Une volonté éducative qui prend ses racines dans l'éducation populaire**

Nous vous remercions du choix que vous avez fait de vous tourner vers une Fédération d'Education Populaire pour gérer et animer le centre aéré de la Bergue depuis quelques années maintenant. La Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie inscrit son histoire et sa culture dans un projet politique cohérent et en phase avec les valeurs de la citoyenneté et de l'action sociale qui a pris son origine il y a maintenant plus de 60 ans ici, sur votre territoire. Dans les années 60, des enseignants, des élus, des responsables associatifs, militants de l'éducation populaire et de la Fédération des Œuvres Laïques ont créé le Centre aéré de Pierre MARTIN, qui permet aujourd'hui à plus de 800 enfants de l'agglomération de bénéficier de vacances et de loisirs éducatifs de qualité, dans un cadre exceptionnel avec les mêmes valeurs que celles qu'ils défendaient.

La FOL s'est attachée à continuer cette œuvre qu'elle inscrit aussi dans la durée pour que de nouvelles générations bénéficient encore de lieux de vie collective, de rencontre, de plaisir et de découverte où l'enfant grandit en apprenant autrement dans le prolongement de l'école et de la famille.

Nous réaffirmons notre positionnement et notre volonté d'agir dans une perspective d'évolution de notre action à l'échelon du territoire, dans un climat de confiance et de respect,



avec notre savoir-faire en gestion et en pédagogie au service des enfants et des jeunes de l'agglomération.

Ouvert toutes les vacances scolaires, mercredis et jours fériés, durant l'année 2023, le centre a accueilli des enfants en activités extrascolaires, sur 35 mercredis et 81 jours de vacances scolaires. Avec un transport mis en place sur tout le territoire, nous rendons l'accès au service accessible à tous et garantissons, avec la politique tarifaire proposée, une mixité du public représentative du territoire.

Toujours moteur dans les activités de lutte contre les discriminations et le racisme, de sensibilisation à l'environnement et des séjours courts qui sont un très bon moyen de sensibiliser à cela, le centre a proposé en 2023 des séjours courts sous tentes d'une à quatre nuits consécutives chaque semaine de l'été.

Hilal, étudiante turque est venue renforcer l'équipe du centre en réalisant sur la Bergue son Corps Européen de Solidarité.

Toujours très investi dans la formation, véritable gage de qualité pédagogique, le centre de la Bergue a accueilli et organisé en 2023 des BAFA tout au long de l'année et accueilli un nouveau groupe de stagiaire BPJEPS piloté par l'espace formation de la FOL.

Le budget 2023 a été réalisé en phase avec le projet défini dans la convention de DSP et dans une démarche solidaire avec le partenariat établi avec Annemasse Agglo Les Voirons.

L'exercice financier 2023 présente un déficit de 39 492€.

Pour rappel, le budget 2023 avait été construit au printemps 2022 sans comparaison possible avec les deux années précédentes du fait de la Covid-19.

Parallèlement à cela, nous avons dû faire face à un contexte inflationniste jamais vu depuis 40 ans, qui a particulièrement impacté les salaires, les transports, l'alimentation et l'énergie.

Malgré cette situation nous avons tenu à maintenir un accueil de qualité pour les enfants de l'agglo, comme la FOL l'a toujours fait.

## 2) Bilan d'activité

### a) Ouverture du centre de loisirs

Le centre de La Bergue est ouvert tous les mercredis de l'année ainsi que toutes les vacances scolaires.

Cela représente 113 jours d'ouverture avec des jeunes.

. 35 mercredis hors vacances scolaires

. 81 jours en vacances scolaires

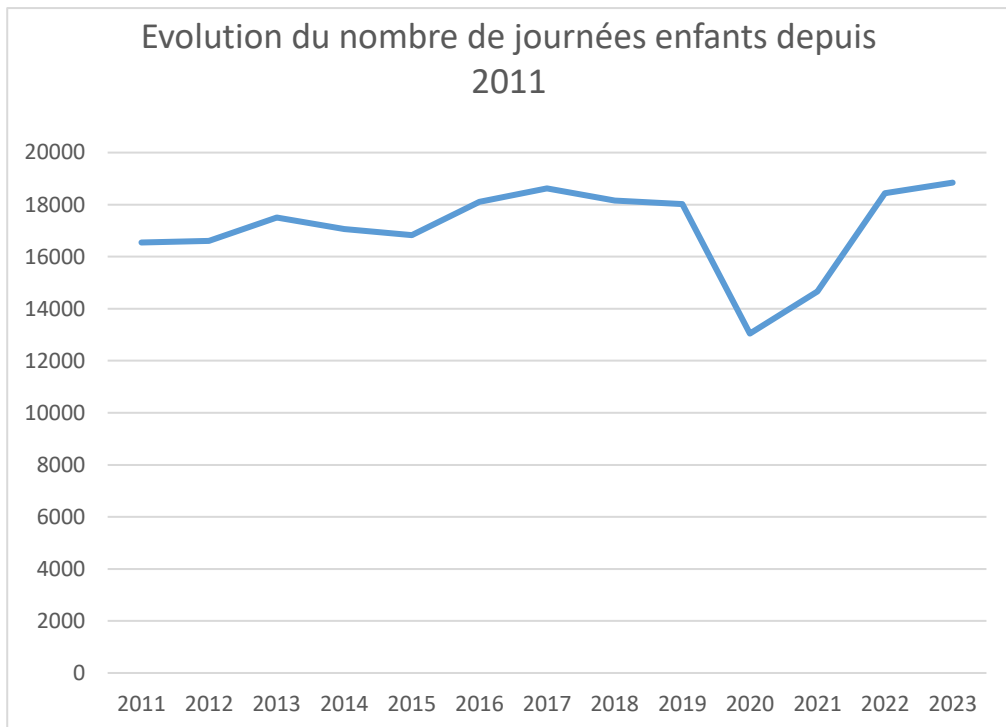
L'amplitude horaire pour les mercredis est de 7h30 le matin à 18h30 le soir.

Pour les vacances scolaires : 7h le matin à 19h le soir.

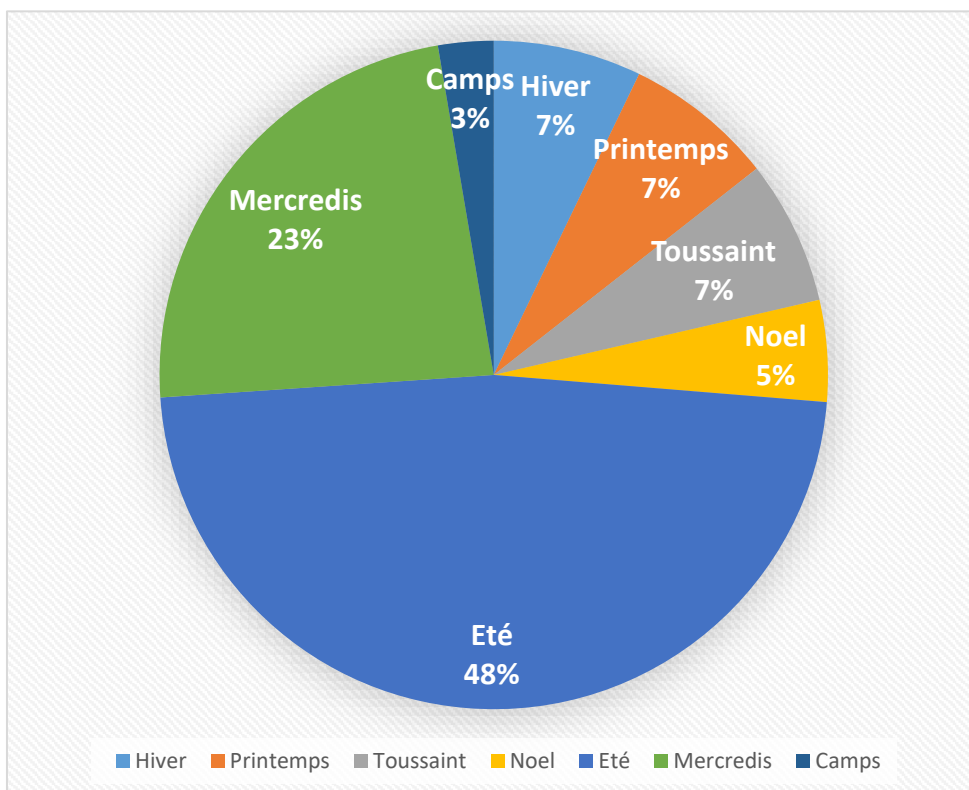
## Fréquentation

Malgré un nombre de journées record en 2024, nous constatons sur la durée une stabilisation des effectifs depuis maintenant quelques années mise à part la baisse liée au COVID. Cet effectif correspond à la capacité d'accueil permettant d'exploiter aux mieux les locaux en fonction des périodes et garantir un accueil de qualité quelles que soient les conditions météo.

Nombre de journées enfants						
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
18622	18153	18021	13045	14666	18438	<b>18846</b>

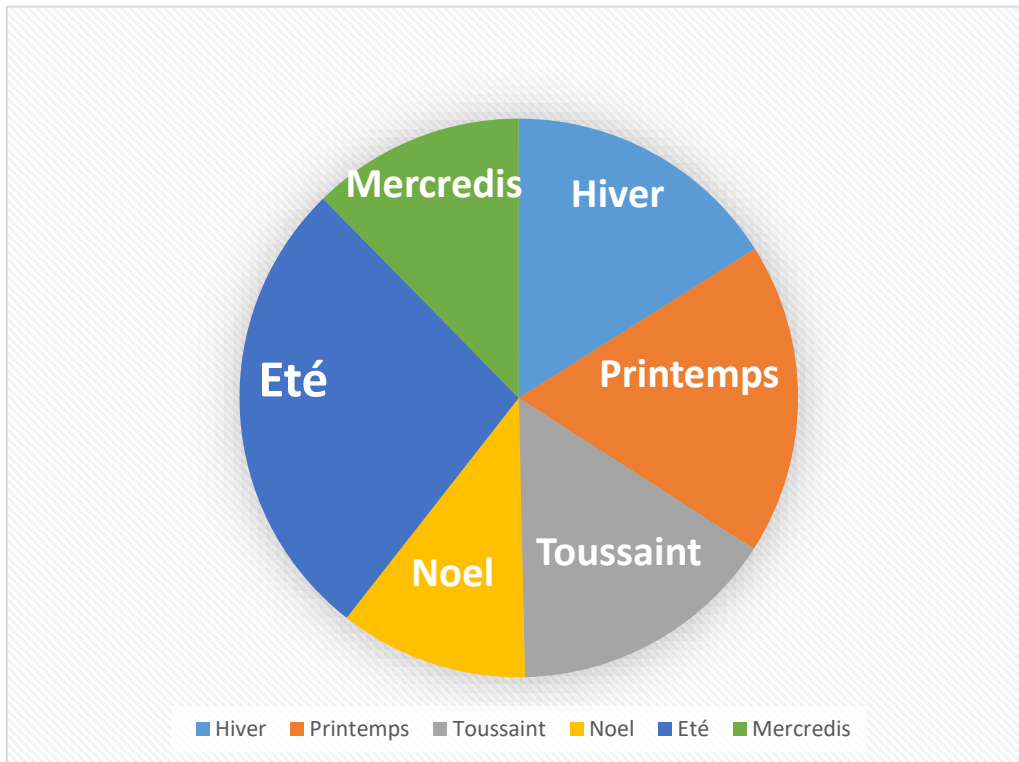


## Répartition du nombre de journées enfants par période





## Effectif moyen inscrits par périodes



Conventionnée à 18 000 journées enfants avec une tolérance de 10%, le centre de la Bergue optimise sa capacité d'accueil en répartissant l'effectif comme le montre le tableau ci-dessus avec les journées enfants.

Jusqu'à 150 inscrits, les locaux du centre sont bien adaptés. Cette limite étant bien souvent dépassée lors des séjours d'été, nous comptons sur une météo clémente afin d'utiliser au maximum les extérieurs. En effet, si le parc du centre ne paraît jamais saturé, ce n'est pas le cas des locaux lors des périodes avec de grands effectifs et des météos pluvieuses.

L'installation depuis maintenant 3 ans d'un chapiteau de 350 m<sup>2</sup> l'été permet d'offrir un abri en cas de mauvais temps et un espace ombragé lors des fortes chaleurs maintenant annuelles.

### c) Accessibilité

Le centre de la Bergue est ouvert en accueil de loisirs tous les mercredis, toutes les vacances scolaires et les jours fériés lorsque ceux-ci tombent sur une de ces deux périodes.

En 2023, l'accueil de loisirs a été ouvert sur 35 mercredis et 81 jours de vacances scolaires. Le centre a également ouvert le lundi 2 janvier 2023 pour permettre aux familles d'inscrire jusqu'à la rentrée scolaire.

En parallèle du centre de loisirs, le centre est ouvert pour accueillir :

- Les formations BPJEPS, CPJEPS, BAFA, BAFD (lorsque celles-ci ont lieu sur le centre)
- Les mardis et jeudis hors vacances scolaires pour le dispositif classe relais
- Un samedi sur deux pour le dispositif de l'AVIJ

- Les samedis, veilles de vacances scolaires, pour la formation des animateurs qui travaillent les vacances
- Le dernier weekend de juin et juillet pour les animateurs qui travaillent l'été
- Les lundis et vendredis après-midi, jeudis matins et mercredis journées en accueil secrétariat pour les inscriptions.

#### d) Inscriptions

Pour inscrire les enfants au centre de loisirs, les familles doivent effectuer via le site internet du centre aéré, une pré-réservation sur laquelle elles renseignent diverses informations (état civil, adresse postale, mail...) ainsi que les séjours sur lesquels elles souhaitent inscrire leurs enfants.

Suite à cela, leur place est réservée et elles reçoivent un mail de confirmation automatique qui leur précise les modalités pour finaliser l'inscription à savoir faire parvenir, dans un délai de deux semaines, un justificatif de quotient familial, la fiche sanitaire de l'enfant, le droit à l'image ainsi que le règlement total du séjour.

Une fois le règlement enregistré, la famille reçoit la facture acquittée du séjour. Nous sommes rigoureux sur le délai pour finaliser les inscriptions et faire parvenir les règlements des pré-réservations car si le système des pré-réservations informatique a soulagé les files d'attente à l'accueil, nous avons de nombreuses pré-réservations qui ne sont pas confirmées.

En effet, les familles bloquent des places, les séjours sont rapidement complets et la plateforme annonce donc complet. Ce n'est qu'à la fin du délai pour finaliser les inscriptions que nous découvrons le nombre des personnes n'ayant pas maintenu leur pré-réservation et devons rouvrir des places.

Durant ces deux semaines avant la réouverture des places, nous perdons probablement des personnes qui trouvent une plateforme d'inscription leur annonçant des séjours complets et qui ne contactent pas le centre pour figurer en liste d'attente. Un système d'inscriptions sur liste d'attente via le site internet pourrait faciliter cette démarche et aider à mesurer plus précisément la demande.

Sur le centre de loisirs, la règle du « premier arrivé, premier servi » est de mise sauf pour l'été où nous conservons une priorité d'un mois aux habitants de l'agglomération pour les inscriptions.

### 3) Transport

#### a) Mise en œuvre

Pour chaque journée de centre de loisirs, un transport est proposé aux familles et mis en place en fonction de la demande.

Dans chacune des communes de l'agglomération, au moins un arrêt est défini avec un horaire fixe de ramassage et de dépose des enfants.

Pour 2023, comme les années précédentes, sur chaque période, nous avons des inscriptions sur les communes de l'ancienne 2C2A (Etrembières, Gaillard, Annemasse, Vétraz, Ville-la-grand, Ambilly) et nous mettons en place un car de 55 places pour effectuer ce circuit que l'on nomme le circuit 1.

Pour les autres communes de l'agglomération où la demande de transport est plus aléatoire (circuit 2), nous réalisons le circuit avec le véhicule 9 places du centre.

Sur la période d'été, nous avons deux cars de 55 places pour effectuer le circuit 1.

Il nous arrive ponctuellement, suivant les inscriptions, de réaliser une partie du premier circuit avec le véhicule 9 places afin que le temps de trajet ne dépasse pas une heure.

Nous rappelons que l'utilisation du transport par les familles n'est pas facturée.

En 2023, nous avons travaillé avec l'entreprise Autocar Pays de Savoie qui reste la plus compétitive actuellement sur le secteur.

### b) Encadrement

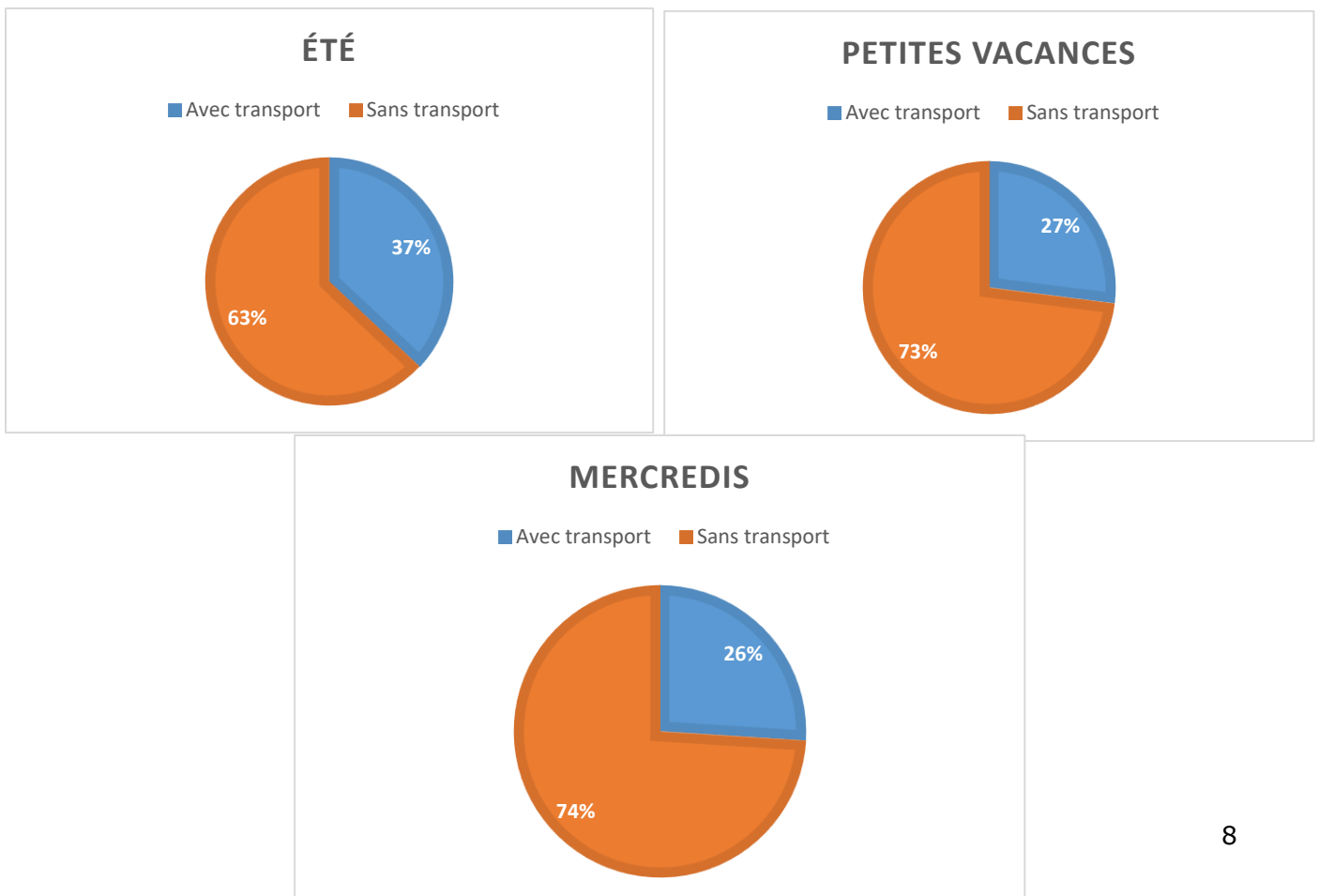
Pour les circuits effectués par un autocar, nous nommons automatiquement un « chef de car » qui est un animateur qui monte dès le début du circuit, possède le listing général de tous les arrêts de car à desservir et qui veille au bon fonctionnement du circuit, à savoir :

- Relation avec les familles
- Relation avec le chauffeur
- S'assurer que les enfants repartent bien avec les personnes habilitées à les récupérer...

En le renfort du « chef de car », nous inscrivons d'autres animateurs sur les arrêts en fonction des effectifs. Nous avons donc en moyenne 4 à 5 animateurs du centre dans chaque car.

### c) Utilisation des transports en 2023

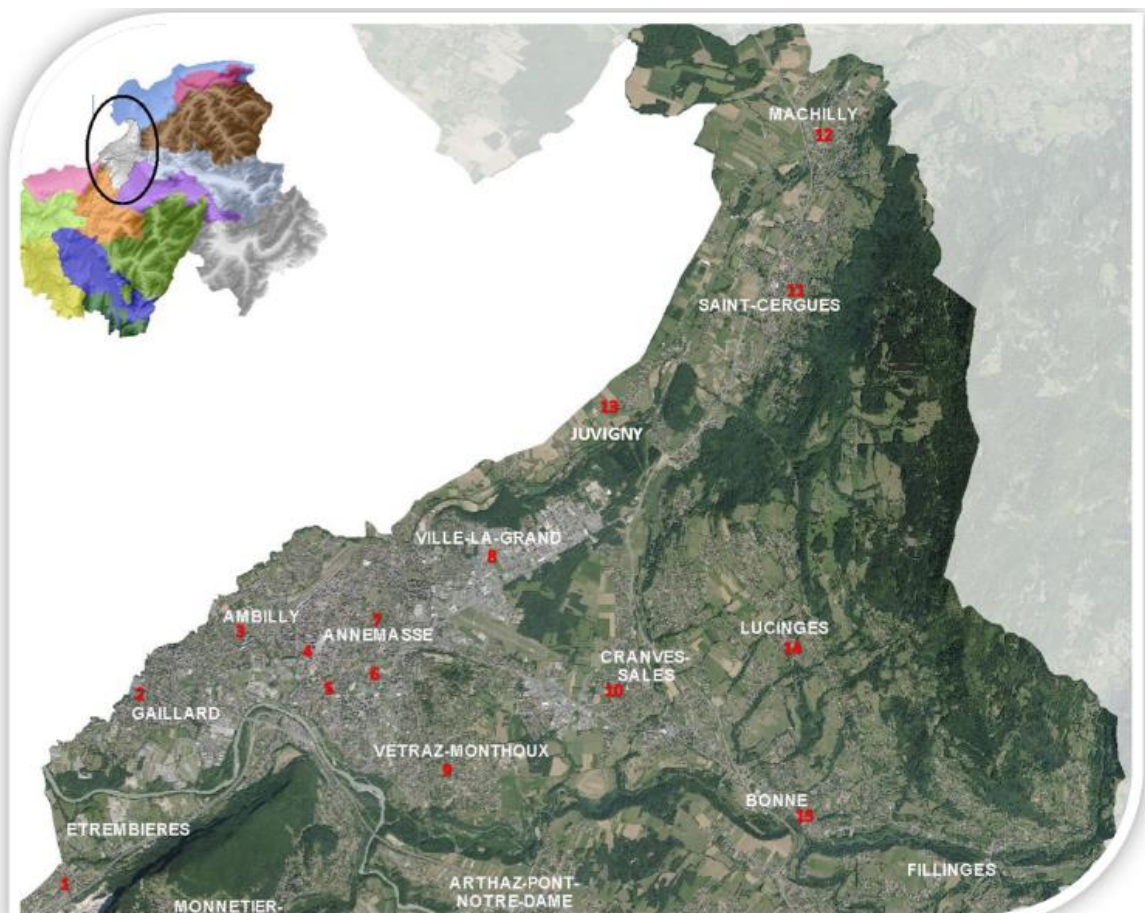
Pourcentage d'utilisation des transports par périodes sur 2023



d) Horaires et lieux de passage du transport pour le centre.

Commune		Adresse	Horaire matin	Horaire soir
<b>ETREMBIERES</b>	<b>1</b>	Devant le groupe scolaire JJ Rousseau	8h	18h20
<b>GAILLARD</b>	<b>2</b>	Devant l'église	8h10	18h10
<b>AMBILLY</b>	<b>3</b>	Devant l'école de la paix	8h20	18h
<b>ANNEMASSE</b>	<b>4</b>	<b>Centre</b> : Devant collège michel servet	8h30	17h50
	<b>5</b>	<b>Hutins</b> : Devant l'école des hutins	8h40	17h40
	<b>6</b>	<b>Livron</b> : Devant la pharmacie	8h50	17h30
	<b>7</b>	<b>Sous cassan</b> : Parking MJC romagny	9h	17h20
<b>VILLE LA GRAND</b>	<b>8</b>	Rue potière (collège paul langevin)	9h10	17h10
<b>VETRAZ MONTHOUX</b>	<b>9</b>	Parking de la mairie	8h	18h
<b>CRANVES SALES</b>	<b>10</b>	Devant le collège	8h10	17h50
<b>SAINT CERGUES</b>	<b>11</b>	Parking du groupe scolaire	8h25	17h35
<b>MACHILLY</b>	<b>12</b>	Coté gare, route des voirons	8h35	17h25
<b>JUVIGNY</b>	<b>13</b>	Place devant l'église	8h50	17h10
<b>LUCINGES</b>	<b>14</b>	Place des anciennes granges	9h05	16h55
<b>BONNE</b>	<b>15</b>	devant la poste	9h15	16h45

e) Localisation des arrêts de car sur carte





## 4) Statistiques

### f) Quotients familiaux

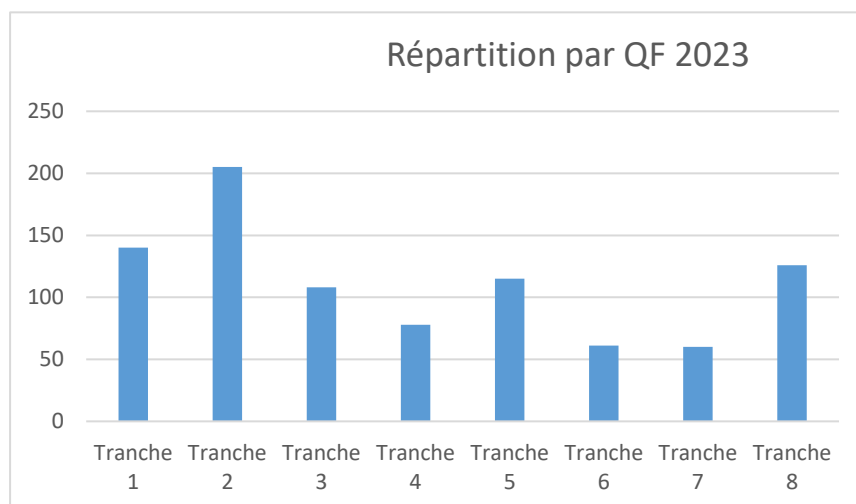
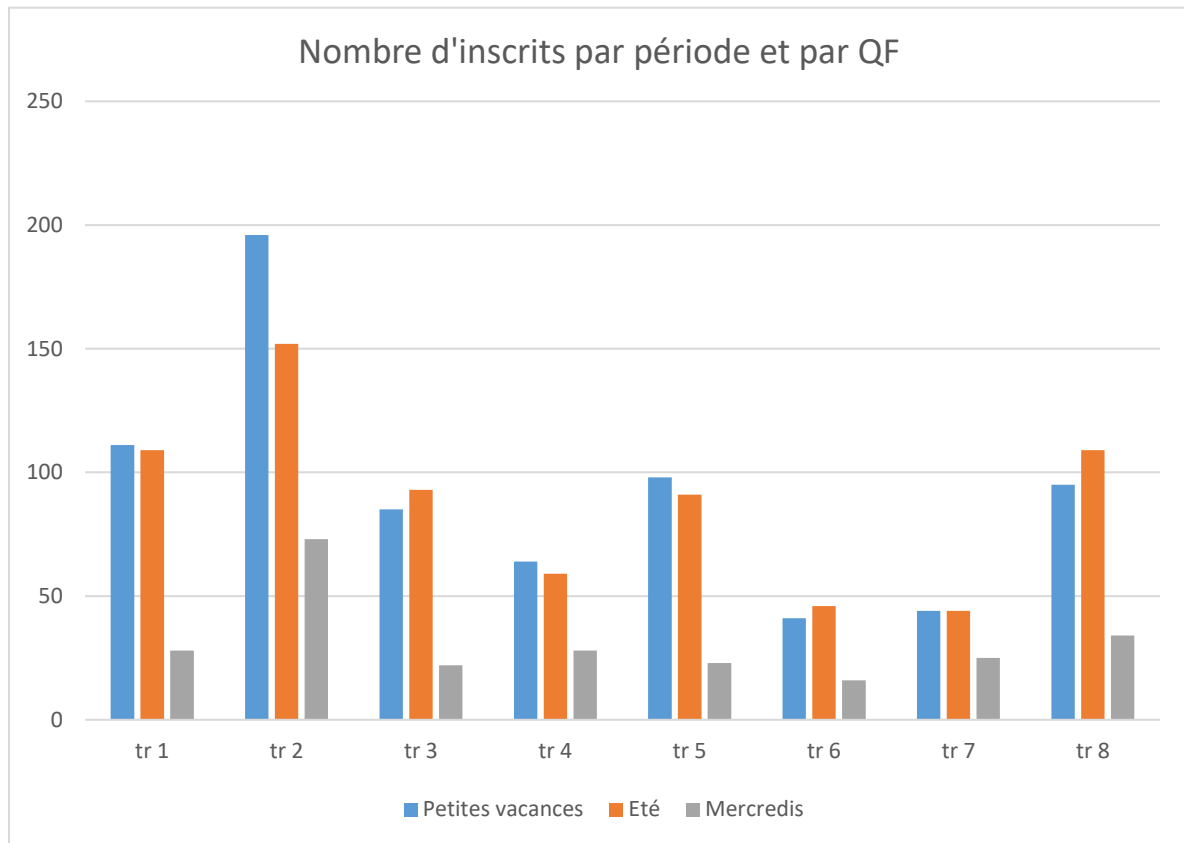
Le centre de la Bergue propose des inscriptions à la semaine pour les vacances scolaires ainsi qu'au mois pour les mercredis.

Depuis 2013, une tarification au quotient familial est proposée aux familles comprenant 7 tranches. En 2022 nous avons décidé de créer une huitième tranche tarifaire.

En 2023, le prix de journée pour les habitants d'Annemasse agglo variait entre 9.98 € pour les bénéficiaires des bons CAF à 33.28 € pour les quotients supérieurs à 3 601 €.

Pour les habitants hors agglomération, ce tarif variait de 30.16 € la journée à 54.08 €.

### Statistiques sur la fréquentation par quotient familial



g) Lieux d'habitation

Répartition des inscrits par commune sur 2023	
ANNEMASSE	41 %
VETRAZ MONTHOUX	14 %
CRANVES SALES	12 %
VILLE LA GRAND	7,2 %
LUCINGES	6,2 %
AMBILLY	5,4 %
BONNE	3,9 %
GAILLARD	3,2 %
SAINT CERGUES	3,1 %
MACHILLY	1 %
ETREMBIERES	0,9 %
JUVIGNY	0,9 %
HORS AGGLO	1,6 %

**Répartition des inscrits par communes en 2023**

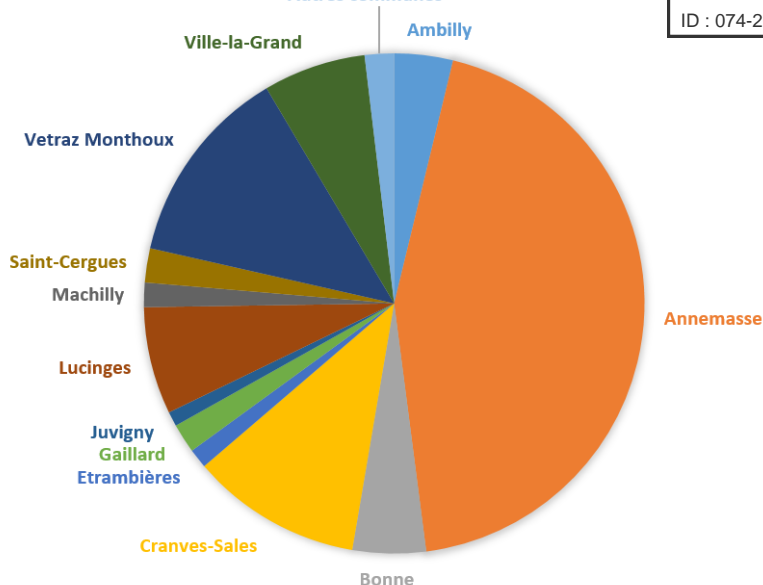
Eté 2023	
Ambilly	27
Annemasse	178
Bonne	17
Cranves-Sales	61
Etrambières	5
Gaillard	15
Juvigny	4
Lucinges	32
Machilly	4
Saint-Cergues	19
Vetraz Monthoux	67
Ville-la-Grand	39
Autres communes	6

Mercredis 2023	
Ambilly	0
Annemasse	56
Bonne	6
Cranves-Sales	10
Etrambières	1
Gaillard	5
Juvigny	3
Lucinges	17
Machilly	5
Saint-Cergues	2
Vetraz Monthoux	12
Ville-la-Grand	5
Autres communes	4

Petites Vacances 2023	
Ambilly	12
Annemasse	140
Bonne	15
Cranves-Sales	35
Etrambières	4
Gaillard	6
Juvigny	3
Lucinges	22
Machilly	5
Saint-Cergues	7
Vetraz Monthoux	41
Ville-la-Grand	21
Autres communes	6

## RÉPARTITION PAR COMMUNES PETITES VACANCES 2023

Autres communes



Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

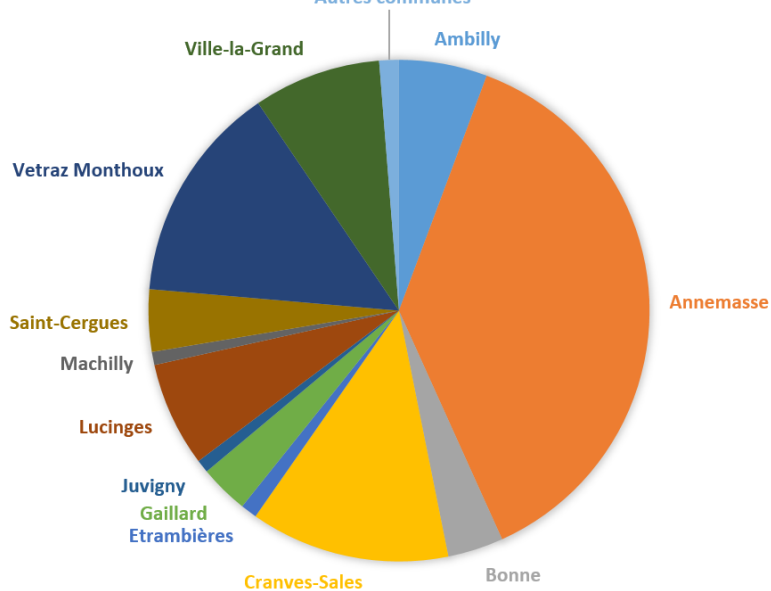
Publié le 01/07/2024

ID : 074-200011773-20240628-CC\_2024\_0087-DE

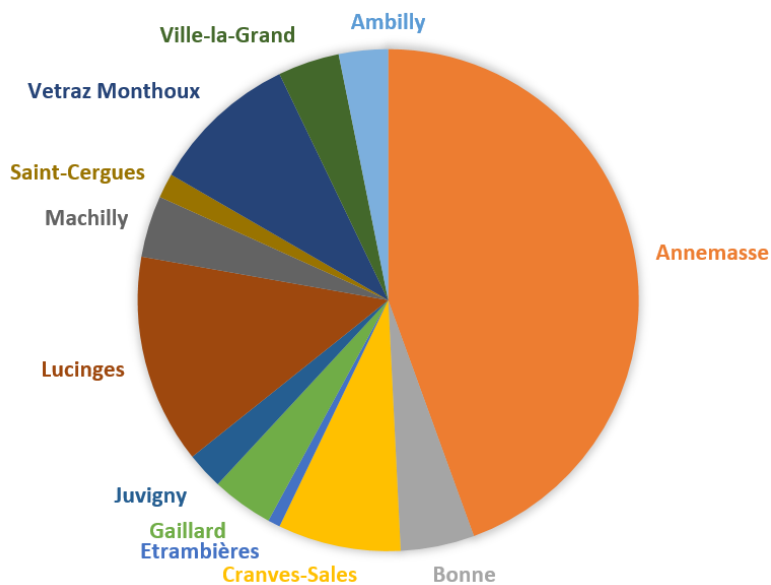


## REPARTITION PAR COMMUNES ÉTÉ 2023

Autres communes



## RÉPARTITION PAR COMMUNE MERCREDIS 2023





## 5) Ouverture et surveillance du site :

### h) Ouverture et fermeture

Le centre ainsi que le parc sont entièrement clôturés. Deux clés permettent l'ouverture des portes et portails donnant l'accès au parc ou aux bâtiments.

Chaque personnel permanent dispose d'un jeu de clés et assure, selon un planning, les ouvertures et fermetures du site.

Lors des vacances scolaires ou mercredis, l'adjoint d'ouverture assure l'ouverture du site (bâtiments et circuit des cars), l'adjoint de fermeture, lui, s'assure de l'extinction des lumières et de la fermeture des portes et portails.

Hors mercredis et vacances scolaires, la secrétaire s'occupe d'ouvrir l'accueil aux horaires d'ouverture du secrétariat au public.

### i) Surveillance du site

L'adjointe principale occupe le logement de fonction situé dans le centre. Elle assure une présence régulière sur le site et s'occupe des animaux de la mini ferme le weekend. Malgré cette présence, nous constatons quelques intrusions dans le parc qui se traduisent par des déchets laissés dans le parc (il s'agit de petits groupes de jeunes qui passent par-dessus le grillage et viennent « se poser » sur les tables du centre).

Nous n'avons pas, depuis 2017, constaté d'intrusion dans les bâtiments ce qui, lorsque cela arrive, donne suite à une plainte auprès des autorités compétentes.

## 6) L'alimentation

### j) Les repas :

Ils sont livrés en liaison froide par la cuisine centrale des Aravis (1001 Repas). Les enfants du centre de loisirs ont pu bénéficier d'une restauration de qualité avec des repas à 5 composants dont au moins un composant BIO.

Labélisé Zéro gaspi, la cuisine 1001 Repas travaille à optimiser aux mieux les aliments tout en respectant la saisonnalité des produits ainsi qu'une production locale.

Les repas en provenance de 1001 repas bénéficient également aux animateurs qui prennent le repas avec les enfants et pour lesquels il s'agit d'un vrai temps de travail. En fonction des effectifs, les animateurs peuvent manger sans commande supplémentaire de repas, en compensation de l'absentéisme et des quantités qui sont assez larges. Passé une quinzaine d'animateurs, l'effectif des animateurs est ajouté à la commande des repas.

Sur l'année 2023 le coût des repas était de 3.95€ TTC.

La société 1001 Repas fournit également les repas du dispositif de la classe relais qui se restaure sur le centre les mardis et jeudis hors vacances scolaires.

La société 1001 repas propose également de faire visiter leur cuisine aux enfants du centre de loisirs ainsi que des animations telles que la fontaine de chocolat ou le barbecue.

### k) Les goûters

Les goûters sont proposés par le centre et l'équipe veille à proposer des goûters variés avec des fournisseurs locaux proposant des produits de saison.

En 2023 nous nous sommes fournis principalement chez :

- **Coopérative fruitière du val d'Arly**
  - Yaourts
  - Fromage
- **L'atelier des gourmandises à Annemasse**
  - Pain
  - Cookies
  - Sablés
  - Pains au cacao
- **Bornand primeurs**
  - Fruits

En plus de ces goûters, les enfants réalisent de nombreuses activités cuisine qui sont consommées au temps du goûter.

## 7) Bilan pédagogique

Difficilement mesurable avec des chiffres, la pédagogie est la manière dont l'équipe d'animation va s'y prendre pour mettre en place et apporter aux enfants les objectifs et valeurs, évoqués dans le projet éducatif. Cette mise en œuvre est détaillée dans le projet pédagogique.

Au centre de la Bergue, afin de répondre aux mieux à ces objectifs, nous privilégions deux axes :

- Proposer des activités en lien avec les thématiques souhaitées (environnement, citoyenneté, lutte contre les discriminations)
- Former et fidéliser les équipes.

### l) Les mercredis

Composée d'animateurs formés à minima du BAFA et présents pour la grande majorité depuis plusieurs années déjà, nous avons, les mercredis, une équipe garante d'une réelle qualité d'animation avec des animateurs qui proposent des projets sur plusieurs mercredis sur lesquels les enfants s'inscrivent en fonction de leurs envies.

Parmi les projets réalisés en 2023 nous avons en outre mis en place :

- Atelier couture avec fabrication de tours de cou
- Initiation à la vannerie
- Atelier poterie

- Réalisation de nichoirs
- Atelier cuisine
- Théâtre
- Potager

#### Activité pièges photographiques :

En septembre 2023, les enfants du centre de loisirs du mercredi sont allés aux Voirons ainsi que sur le passage à faune de St Cergue pour poser des pièges photographiques afin de découvrir la faune qui nous entoure.

Ils ont ainsi récolté de nombreuses photos de cerfs, chevreuil, sanglier, renard chamois...



#### Journée pompier

Lors des vacances de la Toussaint, les pompiers de Cranves-Sales sont venus avec 4 véhicules pour présenter leurs missions et faire visiter aux enfants les différents véhicules qu'ils utilisent.



La Villa du Parc – centre d'art contemporain d'intérêt national à Annemasse a programmé cet été, dans les Voirons, un parcours et un festival hors-les-murs inédit, mêlant art contemporain et nature. Les enfants du centre de loisirs accompagnés de leurs animateurs s'y sont rendus.





### m) Le centre de loisirs des vacances scolaires

Durant les vacances scolaires, des animateurs et directeurs vacataires viennent renforcer l'équipe permanente. Ils sont en réunion les week-ends avant les séjours de manière à proposer des activités en lien avec le projet pédagogique et qui exploitent au mieux les ressources du centre telles que la mini ferme, le potager, la marre, les piscines, etc.

L'été, des activités accessoires ont été proposées en fonction des âges :

- Pour les petits, une veillée a eu lieu tous les mercredis soirs.
- Les moyens sont partis en mini camps du mardi au jeudi pour dormir sous tentes.
- Les grands ont pu passer 5 jours et 4 nuits en camps Bergue pour découvrir le département avec souvent une activité sportive et culturelle durant le séjour.

Pour les préados, grâce au partenariat du réseau FOL, nous avons proposé aux enfants de plus de douze ans, que l'on a du mal à toucher sur le centre de loisirs, de bénéficier d'activités telles que :

- Février : Inter centre multi activités au gymnase de St Jeoire.
- Été : camps itinérant
- Toussaint : Olympiades

#### i. Séjours accessoires

Nous appelons « séjours accessoires » les séjours déclarés comme tels sur la plateforme du SDJES. Au centre de la Bergue, ces séjours sont proposés l'été et permettent aux enfants inscrits de passer une à quatre nuits sous tentes.

En fonction de leur âge, les enfants peuvent faire la veillée, les mini camps ou les camps.

Ces séjours avec nuit incluent des moments de vie quotidienne, de préparation au repas qui sont favorables à la mise en place du projet pédagogique et du vivre ensemble.

#### ii. Veillées 2023

Les veillées sont proposées aux enfants de 3 à 6 ans. Ils ont la possibilité de passer une nuit sous les tipis du centre les mercredis soir. En fonction de la météo, après le goûter, les enfants peuvent bénéficier de la piscine et prendre leur douche avant d'aller préparer le repas. Souvent une veillée conte précède le coucher.



### iii. Mini camps 2023

Les mini camps qui visent les enfants de 7 à 8 ans et durent 3 jours et 2 nuits sont montés chaque semaine de l'été à Orange.



### iv. Camps 2023

Les camps proposés aux plus de 9 ans se déroulent toute la semaine soit 5 jours et quatre nuits.

Au cours de l'été 2023, les pré-ados se sont rendus aux abords du lac de Passy ainsi que sur le plateau des Glières.

En complément des activités de vie quotidienne qui rythment la journée telles que les courses, la préparation des repas et la vaisselle, le montage et démontage du camp, les enfants inscrits sur ces activités ont pu pratiquer :



- Piscine
- Mini-golf
- Marché
- Accrobranche
- Base de loisirs
- Aquapark
- Randonnée
- Jeux dans la forêt
- Visite historique.

Durant l'été 2023, en plus des camps, le centre a proposé une colonie pour les plus grands. Les jeunes sont donc partis deux semaines dans l'Hérault, pour participer au séjour décrit ci-dessous :

En partenariat avec l'association ARDAM (Association de ressources et de développement des activités et des métiers de l'environnement), basée à Mèze (Hérault), les enfants se sont investis sur le thème du séjour : Mise en œuvre d'un ou plusieurs chantiers environnementaux, sur la zone humide de la conque, dont l'association ARDAM est co-gestionnaire avec la ville de Sète.

Ces actions environnementales sont en lien direct avec les besoins du bassin de Thau. Eduquer et sensibiliser nos jeunes à l'environnement, à travers les actions suivantes proposées au cours du séjour : découverte de la faune et de la flore des prés salés de la Conque zone Natura 2000, repérage des plantes présentes pour la panneautique. Atelier de création d'une panneautique, et pose de panneau d'informations.

Réhabilitation des ganivelles, réhabilitation d'un hôtel à insectes. Construction d'un bac à Orages.

Ramassage et tri des déchets. Comptage des oiseaux, prélèvements et études des paramètres physico-chimiques de l'eau.

Arrachage de plantes invasives. Animation d'un stand (Tri des déchets) sur une plage de l'étang de Thau (en partenariat avec la ville de Sète).



## 8) Autres activités

### i. La mini-ferme

Véritable carte de visite du centre et symbole du pôle nature, la mini-ferme est l'activité la plus exploitée par le centre de loisirs et par les classes et crèches qui nous rendent visite.

Actuellement, la mini ferme abrite :

- 5 canards
- 4 moutons
- 3 cochons
- 2 chèvres
- 3 lapins

### ii. Fête de la nature

Au printemps 2023, le centre ouvrait ses portes aux familles à l'occasion de la fête de la nature qui proposait une restauration et de nombreux ateliers. Ce temps fut un réel succès au vu de la fréquentation et sera reconduit en 2023.



### iii. Activités diverses

Comme chaque année, le centre propose, en fonction des semaines à thèmes ou des opportunités, des activités culturelles ou de sensibilisation aux discriminations et racisme.

En 2023, les enfants ont pu, à l'occasion des Semaines d'éducation à la lutte contre les discriminations et le racisme, remplir les cartes de la Fraternité.

Les enfants ont également pu bénéficier de l'atelier musical de la frite de château rouge ainsi qu'un spectacle du conservatoire d'Annemasse.



#### iv. Les Semaines d'éducation à la lutte contre les discriminations et le racisme

Concernant les actions de La Bergue sur 2023 :

- Nous avons mis en place sur les mercredis de Janvier à Avril avec le groupe des grands (environ une trentaine d'enfants de 9-11ans) un projet sur les discriminations et le harcèlement. Les animateurs avaient proposé aux enfants un atelier d'écriture sur les cartes de la Fraternité, ils avaient réfléchi ensemble à l'aide d'un photo langage à une définition des discriminations afin d'ouvrir les débats, ils avaient créé des affiches contre le Harcèlement, ils avaient également peint des galets avec des slogans contre les discriminations et le racisme qui avaient été déposés par les enfants et les animateurs au Lac de Machilly. Les animateurs avaient aussi proposé aux enfants une animation autour du carré genre junior + Atelier d'écriture encadré par Yves Béal.
- Enregistrement des textes des cartes de la Fraternité créés par les enfants grâce à Laurent Figaroli de la RadioMagny, textes qui ont été diffusés lors de la Fête de la Nature du centre de La Bergue.
- Nous avons proposé une formation sur la thématique "Accueillir et animer le public porteur de handicap » à la Mairie de Scientrier entre le mois de février et juin 2023. Elle avait regroupé une douzaine de personnes, en majorité des animatrices périscolaires à la Mairie de Scientrier mais également des animatrices de La Mairie de Cranves Sales et de La Bergue. Cette formation se déroulait en 4 modules :
  - Un module animé par notre adjointe Margaux CHRISTIN qui présentait les différents types de handicap et comment accueillir au mieux ces enfants dans les accueils de loisirs, périscolaires...
  - Un module animé par l'association Espace Handicap de Ville La Grand qui était venu faire vivre des ateliers de mobilités avec une canne blanche, des ateliers pour mieux appréhender les déplacements en fauteuil roulant...
  - Un module animé par Mme BRUSETTI psychologue à l'IME de Nous Aussi à Vétraz qui présentait plus spécifiquement l'autisme et ses spécificités ainsi que comment créer le pairing avec ces enfants.
  - Un dernier module animé par l'association APEDYS sur l'inclusion des enfants porteurs de DYS pour mieux comprendre les difficultés de ces enfants et mieux les inclure dans nos groupes d'enfants en fonction de leurs besoins spécifiques.
- Mise en place d'atelier d'écriture avec la classe relais pour participer à l'action des cartes de la fraternité sur les 4 sessions + Bonne initiative contre les discriminations d'accueillir la classe relais au centre de La Bergue.

Encadrement du BAFA Approfondissement « Mieux accueillir et animer les enfants porteurs de handicap » en direction des animateurs d'Annemasse Agglo. Toute la semaine, les stagiaires ont pu découvrir les différents types de handicap grâce aux formateurs et à de

multiples intervention d'association comme l'association Espace Handicap, l'association APEDYS...

- Lors de tous les BAFA fédératifs (que ce soit un BAFA théorique ou un approfondissement) ainsi que tous les autres BAFA encadrés par l'équipe de La Bergue il y a toujours des interventions sur l'accueil des enfants porteurs de handicap ou les discriminations. En 2023 il y a eu deux stages théorique et deux stages d'approfondissement fédératif dans l'agglomération d'Annemasse ainsi que 3 cycles complet (un pour pôle emploi, un pour la ville d'Annemasse et un pour la ville de Rumilly) + stage théorique Sport Léman Ballaison.
- Accueil d'un atelier sur les droits de l'enfants tenue par l'Académie Internationale des Droits de L'enfant en avril 2023 + atelier sur les mercredis de septembre à décembre pour fabriquer des jouets en matériaux recyclés pour la pédiatrie du CHAL.
- Intervention sur les Discriminations et les enfants porteurs de handicap par l'équipe de la Bergue sur les formations CPJEPS et BPJEPS
- Projet citoyenneté et autonomie des maternelles sur toute l'année 2022/2023.

## 9) Handicap et formation

### n) L'accueil du public porteur de handicap

L'intégration des enfants en situation de handicap fait pleinement partie du projet éducatif de l'œuvre. En effet, le centre de La Bergue essaye, dans la mesure du possible, d'accueillir tous les enfants sur la structure pour permettre à chacun de s'épanouir en apprenant au contact des autres, en découvrant la force et le plaisir de vivre ensemble. Cette expérience est bénéfique pour l'enfant porteur de handicap accueilli dans le sens où, dans la mesure du possible, il vit un séjour en intégration comme les autres. Ce temps permet également aux parents très sollicités par le handicap de faire une pause et de se ressourcer le temps du séjour. L'intégration des enfants en situation de handicap sur l'accueil de loisirs est aussi très bénéfique pour les autres enfants. Cela leur permet d'apprendre à ne pas juger, à accepter la différence et mieux comprendre le handicap au quotidien.

Depuis de nombreuses années, nous avons à cœur d'accueillir le public porteur de handicap mais afin de rendre cet accueil bénéfique pour tous, un accompagnement particulier est bien souvent obligatoire. De ce fait, à chaque fois qu'un enfant porteur de handicap est accueilli, nous organisons une rencontre avec la famille et évaluons si cet enfant aura besoin d'un animateur spécifique pour l'accompagner durant sa fréquentation de l'accueil de loisirs.

Les personnes recrutées pour accompagner un enfant porteur de handicap sont des animateurs volontaires pour accompagner ces enfants et nous essayons au maximum de les former afin qu'eux-mêmes ne se retrouvent pas en difficulté dans leur mission.

Sur l'année 2023, l'accueil d'enfants porteurs de handicap ayant nécessité un animateur spécifique a continué à augmenter pour concerner 15 enfants différents et représenté 506

jours de présence contre 451 en 2022. Le coût de cet encadrement sur 2023 s'est élevé à 22 738 €.

#### o) La formation

Toujours très impliquée dans les formations professionnelles et non professionnelles, l'équipe du centre s'est investie dans de nombreux BAFA sur le territoire. Après un « creux », imputable probablement au COVID, ces formations ont connu en 2022 un réel attrait avec des inscriptions sur les stages qui se complétaient très rapidement.

Sur les formations professionnelles, Margaux, salariée FOL a terminé son BPJEPS qu'elle a fait en alternance sur le centre de la Bergue.

#### v. Les formations non professionnelles

Sur 2023, l'équipe du centre a proposé et a mené sur la structure :

- 1 BAFA théoriques
- 2 BAFA approfondissement
- 1 BAFD théorique
- 2 journées de formation théâtre forum

#### vi. Les formations professionnelles

Sur 2023, un CPJEPS s'est terminé en décembre et un BPJEPS a démarré sur le centre en septembre.

## 10) Ressources humaines

Sur 2023, l'équipe permanente est restée à l'identique et les familles apprécient de retrouver les mêmes visages à l'accueil.

Pour la gestion permanente du centre en 2023, nous avons en emploi à 100% :

- Un directeur
- Deux adjoints pédagogiques
- Une secrétaire
- Deux animateurs pédagogiques

Cette équipe, soudée et complémentaire, est garante de l'application du projet et de la continuité du service.

A cette équipe permanente, s'ajoutent tous les animateurs dont le temps de travail correspond à la présence des enfants (mercredis et vacances scolaires), grâce à une politique de fidélisation et de formation des équipes qui se traduit par :

- La prise en charge automatique des formations des animateurs
- La proposition de CDI
- L'accord avec d'autres employeurs pour proposer des temps de travail complémentaires et permettre aux salariés d'augmenter leur temps de travail avec plusieurs employeurs.

Nous avons, ces dernières années, généré l'emploi de quinze animateur(trice)s en CDI qui représentent huit ETP.

La fidélisation de ces animateurs est un réel atout pour la qualité d'accueil du centre. Étant tous formés à minima au BAFA, ils garantissent une connaissance du fonctionnement et du projet de la structure qui permet d'assurer une transmission et un accompagnement des animateurs occasionnels.

Les animateurs occasionnels sont, quant à eux, embauchés en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) et sont bien souvent des étudiants qui travaillent durant les vacances. Ils sont titulaires ou en cours de formation BAFA.

## 11) Divers accueils

### p) La classe relais

Cette année encore, le centre a accueilli le dispositif de classe relais du genevois. Les jeunes qui bénéficient de ce dispositif réalisent quelques chantiers sur le centre avec l'équipe permanente notamment autour de la mini-ferme. Sur 2023, l'équipe, composée de trois personnes, a vu le coordinateur et l'assistant d'éducation changer entre les deux rentrées. Sur les 5 périodes de regroupement qui ont composé 2023, ce sont 23 collégiens qui ont bénéficié du dispositif. Les regroupements sur 2023 ont compté 10 collégiens pour le plus grand effectif et à 4 pour le plus petit.

### q) L'AVIJ

Depuis l'automne 2022, le centre met à disposition les locaux du bâtiment maternel pour accueillir le dispositif de l'AVIJ (Aide aux victimes intervention judiciaire des Savoie).

Durant toute l'année, un samedi sur deux, l'AVIJ se rend sur le centre pour permettre aux enfants de rencontrer leurs parents, accompagnés de travailleurs sociaux.

Cela a représenté 23 journées d'accueil sur l'année 2023.

### r) L'accueil des scolaires

A l'automne et au printemps 2023, des classes sont venues sur le centre pour bénéficier des activités proposées par les animateurs permanents du centre. Les activités proposées sont toutes en lien avec le pôle nature et environnement du centre de La Bergue (mini ferme, jus de pommes...).

Sur 2023, cela a représenté 7 demi-journées d'accueil sur site.

Les classes qui interviennent sur le centre montent leur projet en amont avec l'équipe du centre et créent une journée à la carte en fonction de leurs souhaits d'activités et de leurs effectifs. L'accueil des scolaires nécessite beaucoup de temps de préparation en amont ainsi que pendant les ateliers car il demande beaucoup d'encadrants et que l'équipe permanente ne peut déléguer les animations sur des thématiques souvent spécifiques.

### s) Le corps européen de solidarité

Le Corps Européen de Solidarité (CES) est une initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. Il s'appuie sur le succès de plus de vingt ans de programmes européens pour la jeunesse et de volontariat, notamment sur l'expérience du Service Volontaire Européen.

Depuis de nombreuses années, le centre de la Bergue accueille dans le cadre de ce dispositif, des jeunes qui s'impliquent sur des missions d'éducation à l'environnement.

L'accueil de ces jeunes se fait en partenariat avec la MFR de Bonne qui met à disposition un appartement et un véhicule pour la mobilité des jeunes. De notre côté, le centre de La Bergue accueille le jeune en stage à la MFR sur les vacances scolaires (période où la MFR est fermée), assure et finance leur formation BAFA.

En 2023, c'est Hilal qui est venue de Turquie et a succédé à Andréa qui venait d'Allemagne.

## 12) Rapport technique 2023

Par rapport à l'année précédente qui a connu la fin de la rénovation énergétique, il n'y a pas eu de modifications techniques majeures. L'entretien régulier est assuré en grande partie par les services techniques de l'agglo.

Quant aux espaces verts, ils ont continué à arboriser le centre en plantant des arbres permettant d'augmenter la surface ombragée du parc.

### t) Les piscines

Pour rappel, les piscines du centre sont réservées aux enfants du centre de loisirs et sont ouvertes durant les deux mois d'été. Courant juin, l'équipe du centre nettoie les vestiaires, les services techniques vidant et lavent les bassins, la société « Aqua technique » met en route la machinerie.

Les travaux consacrés aux piscines (principalement au niveau de la machinerie) effectués en 2022 ont permis un fonctionnement normal sur l'été 2023.

Nous constatons que les plages ainsi que les liners commencent à faire paraître des marques de vieillissement et avoir quelques imperfections (fissures, trous), mais rien empêchant le bon fonctionnement de l'outil ou occasionnant une importante perte d'eau.

La principale difficulté rencontrée au niveau des piscines n'est pas technique mais bien de trouver des surveillants de baignade tout l'été.

### 13) Rapport financier 2023

N° compte	Nature des recettes	REALISE 2022	BUDGET 2023	REALISE 2023
70617000	Frais d'inscription	14 421	12 000	13 503
70641000	Participation familles (	318 160	348 000	345 520
70642000	Bons vacances CAF	30 091	20 000	25 195
70643000	Prestations de service CAF	100 549	87 500	103 674
70688000	Activités compl. (classe relais+scolaires)	5 847	8 000	9 601
70688000	Activités compl. (autres)	418	0	0
70812000	Avantage en nature	2 412	4 500	2 656
70832000	Location de salle	11 925	7 500	8 325
70840000	Mise à disposition de personnel	32 496	25 000	58 774
70888500	Participation forfaitaire aux charges	1 805		1 954
74600000	Subvention CAF accueil enfant porteur handicap	21 600	5 000	0
75800000	Produits divers	469	0	3 813
78153000	Reprise provision indemnité retraite	8 182		
<b>70644000</b>	<b>Compensation financière Annemasse Agglo</b>	<b>529 751</b>	<b>520 000</b>	<b>520 000</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 078 125</b>	<b>1 037 500</b>	<b>1 093 016</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>53 823</b>	<b>0</b>	<b>-39 492</b>

N° compte	Nature des dépenses	REALISE 2022	BUDGET 2023	REALISE 2023
60421000	Activités	2 467	21 000	5 334
60431000	Activité camps	1 285	13 000	4 384
60432000	Transport camps		4 000	180
60433000	Hébergement camps	4 693	7 000	6 153
60434000	Alimentation camps	5 255	8 000	5 127
60440000	Transport circuit ramassage	33 973	35 000	41 708
60510000	Matériel pédagogique	32 713	16 000	25 566
60611000	Eau	6 176	10 000	6 814
60612000	Electricité	7 798	12 000	7 639
60613000	Gaz	15 371	17 000	16 454
60621000	Carburant	7 867	7 000	9 151
60631000	Produits d'entretien	8 797	6 500	18 622
60636000	Petit équipement	6 095	1 500	7 744
60640000	Fournitures administrative	1 240	1 500	831
60660000	Pharmacie	961	300	176
60671000	Alimentation (goûter, animation)	30 482	10 000	35 066
61120000	Alimentation (prestation repas)	76 983	80 000	82 182
61320000	Redevance affermage	12 075	7 650	8 475
61352000	Location matériel	15 367	9 250	15 772
61353000	Location véhicule	7 730	6 000	6 181
61521000	Entretien locaux	3 890	4 000	1 652
61551000	Entretien matériel	1 405	0	0
61552000	Entretien véhicule	2 801	4 000	677
61561000	Contrat entretien (dont piscine)	7 262	15 000	8 669
61562000	Maintenance informatique, logiciel	6 773	7 000	8 003
6161xx	Assurances	6 514	6 500	7 305
61860000	Formation	2 662	2 000	4 797
62110000	Ménage+gardiennage		0	266
623xxx	Publicité		1 200	0
62511000	Déplacement personnel (dont autoroute)	1 866	2 500	2 833
62560000	Missions	40	152	319
62610000	Affranchissement	434	500	179
62620000	Téléphone - Internet	3 269	3 000	3 679
62780000	Frais bancaire	516	200	493
63xxxx	Taxes sur rémunérations *	39 283	38 400	42 257
637xxx	Autres impôts (Agefiph, ordures....)	8 865	4 000	8 195
641xxx	Salaires bruts *	470 515	484 500	518 767
645xxx	Charges sociales *	115 725	114 200	129 297
647xxx	Autres charges sociales *	6 120	4 900	7 518
65800000	Charges diverses	4 928	0	2 332
68153000	Provisions pour risques (départ retraite)		7 000	15 961
	<b>SOUS-TOTAL DEPENSES</b>	<b>960 198</b>	<b>971 752</b>	<b>1 066 759</b>
65500000	Frais de gestion	64 104	65 748	65 748
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 024 302</b>	<b>1 037 500</b>	<b>1 132 507</b>



Un exercice financier qui accuse un déficit de 39 492 €.

La majeure partie de ce déficit provient de la masse salariale qui représente quasiment la moitié du budget. Une masse salariale en hausse qui absorbe un nombre élevé de journées enfants, des hausses de salaires pour les animateurs vacataires liées aux augmentations du Smic ainsi qu'un encadrement supplémentaire mis en place pour les enfants en situation de handicap de l'ordre de 22 000 €.

A noter également que la CAF ne subventionne plus cet accueil comme elle le faisait depuis quelques années à hauteur de 12 000 € environ.

La ligne des transports a connu une forte augmentation des tarifs de la part du transporteur, même si celui-ci reste le plus compétitif du secteur.

La hausse sur le matériel pédagogique est compensée par la baisse sur la ligne activité.

La ligne alimentation regroupe des activités cuisine, les repas des séjours courts autre que les camps (veillées, mini camps) ainsi que les divers évènements comme la fête de la nature, la soirée soupe etc... Ce poste a semble-t-il été sous-estimé lors de l'établissement du budget de la DSP.

La ligne produit d'entretien comprend cette année les produits nécessaires au fonctionnement des piscines (PH et Chlore).

## 14) Conclusion

Toujours animé par la lutte contre les discriminations et l'éducation à l'environnement, le centre affirme son rôle de centre ressource sur l'agglomération en matière d'éducation à l'environnement et la lutte contre les discriminations et le racisme.

A travers des inter-centres et l'accueil de classes et groupes, le centre de la Bergue développe de plus en plus d'actions qui rayonnent sur toute l'agglomération.

Très impliqué dans la formation de ses salariés, le centre de la Bergue a fédéré une équipe dynamique et qualifiée qui permet un réel reflet de nos valeurs communes auprès des enfants. 2023 a d'ailleurs confirmé le rapprochement de certains services enfance jeunesse de l'agglomération pour mutualiser des formations.

Avec la mise en place d'un camp de deux semaines cet été qui a connu un grand succès, avec de nombreuses activités variées et en lien avec nos valeurs, l'année 2023 confirme bien une dynamique positive au service des habitants de l'agglomération.